

# PENICHES DU VAL DE RHÔNE

---

## Fiche d'inscription

La fiche d'inscription doit être envoyée à l'administration de l'association le plus tôt possible (au minimum 15 jours avant le départ) afin de faciliter la préparation du séjour, notamment pour l'approvisionnement. Si ce délai n'est pas respecté nous ne pourrons répondre aux régimes alimentaires spécifiques.

Toute allergie alimentaire doit être justifiée par un médecin avec un protocole précis des aliments autorisés. En fonction de l'allergie et de la restriction alimentaire, les familles peuvent être amenées à fournir des paniers repas adaptés.

DATE DU SEJOUR :

NOM DE L'ECOLE :

NOM DE L'ENSEIGNANT REFERENT :

TELEPHONE :

CLASSE (niveau scolaire) :

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

	<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Sexe</i>	<i>Date de naissance</i>	<i>Régime alimentaire spécifique (sans porc, sans viande, allergies)</i>
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					

12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					